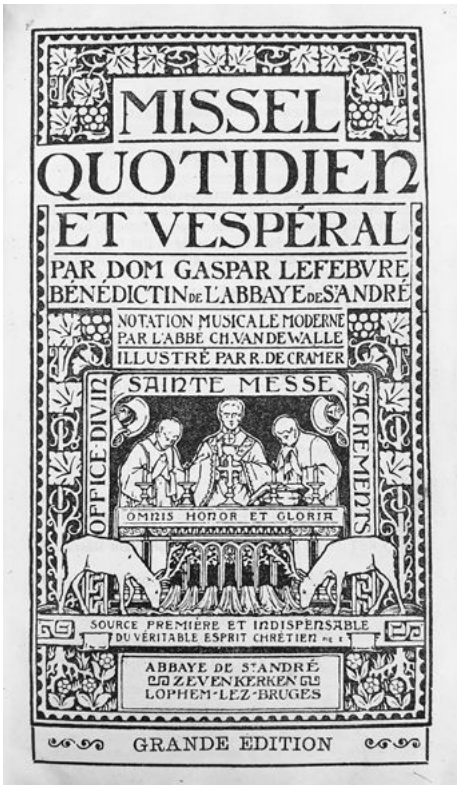
N° : 43 - hiver 2021-2022

# Spes Unica

Bulletin du prieuré Notre-Dame du Rosaire
Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X




## « Dieu des armées »

Il faut en convenir, la nouvelle traduction française du Missel de Paul VI, en vigueur officiellement depuis le premier dimanche de l'Avent 2021, n'intéresse guère les fidèles de la Tradition. Yves Daoudal n'a pas tort d'estimer qu'une « bonne traduction d'un mauvais texte est pire que la mauvaise traduction d'un mauvais texte. Avec celle-ci on sait que c'est mauvais, avec celle-là on fait croire que c'est bon, alors que le texte est toujours aussi mauvais ». Cela dit, si la traduction s'est améliorée en beaucoup d'endroits, ça n'est pas le cas pour le *Sanctus*. Le mot hébreux *Sabaoth* n'est toujours pas rendu dans son sens littéral : « Dieu des armées ». Au nom d'un « impératif de notre culture moderne » qui exige que « ce que nous disons et faisons puisse avoir du sens et non pas relever simplement d'un conformisme à la tradition »[1], les experts ont choisi de maintenir la formule : « Dieu de l'univers ».

Pourtant l'épithète « Dieu des armées » nous vient tout droit de l'Écriture et en particulier des prophètes Isaïe (VI, 3) et Jérémie (XI, 20) ainsi que des saints Apôtres Paul (Romains IX, 29) et Jacques le mineur (Jacques V, 4). Comment ce qui avait du sens dans l'Ancien Testament comme dans le Nouveau, n'en aurait-il plus aujourd'hui ? Si le Seigneur s'est ainsi révélé à l'homme, n'en déplaise à nos contemporains, fussent-ils grands docteurs devant l'Éternel, c'est qu'Il est bel et bien le « Dieu des armées » ; et qu'étant toujours le même, Il l'est tout autant au moment de la conquête de la Terre promise, qu'à notre époque. Craignons qu'en ayant fait le choix d'une expression plus conforme à la mentalité moderne, les novateurs se soient écartés de l'enseignement de la révélation divine.

En dépit de ce qui pourrait répugner aux mentalités aseptisées et bien pensantes d'aujourd'hui, osons tra-

1 Père Éric Sylvestre, PSS : Prêtre de Saint-Sulpice, (directeur de l'Office national de liturgie de 2018 à 2021, économe provincial pour la Compagnie des prêtres de Saint-Sulpice). Revue de pastorale liturgique et sacramentelle *Vivre et célébrer* Volume 55 Numéro 243-244 p. 8.

## SOMMAIRE

Éditorial p. 1
Chronique du Prieuré p. 3
Memento p. 7
Je crois en l'Église catholique p. 7
Carnet paroissial p. 9
Retour sur le Rapport Sauvé et pour l'amour de la sainte Église p. 10
Sur les pas de Monseigneur Jarosseau O.F.M. (suite) p. 12
S.O.S. Calvaire et la France prie p. 15
Informations paroissiales p. 16

duire, comme le bon vieux « missel vespéral romain » publié par Dom Gaspar Lefebvre : « Saint, Saint, Saint est le Seigneur, le Dieu des armées. » Oui, notre Dieu d'amour, notre Dieu « Père des miséricordes », notre « Dieu de toute consolation »[2], est aussi le « Dieu des armées » ! Il l'est au sens de sa toute-puissance, de son invincibilité face à tous ceux qui se « lèvent et se réunissent ensemble »[3] contre Lui ; Il l'est parce qu'Il règnera « malgré ses ennemis »[4] ; Il l'est, parce qu'Il se révèle à nous pour se communiquer à nos âmes, si seulement nous acceptons le combat dont Il est précisément le maître ; le combat à mener contre nous-mêmes, le démon et le monde. Il l'est, parce qu'Il est « venu dans le monde non pour apporter la paix, mais le glaive »[5] ; et « qui Lui résistera »[6] ?

Il se révèle comme tel pour nous engager au combat, nous mobiliser pour cette lutte décisive qu'Il a Lui-même livrée contre le Prince de ce monde, sur sa croix. Et c'est ainsi qu'il nous faut, à la suite de Jésus-Christ et en union avec Lui, mener ce combat par l'exercice des vertus évangéliques, telles que l'humilité, la charité, la douceur, la pauvreté, la mortification qui forment l'âme du sacrifice de la croix. L'expression « Dieu des armées » trouve alors tout son sens au cœur même de la célébration de la sainte messe. Elle nous rappelle que le sacrifice de Jésus-Christ, réactualisé par le sacrement de l'Eucharistie, s'inscrit dans le combat que Notre Seigneur oppose au péché, à la mort, au démon et au monde. Ce combat s'est d'ailleurs déclaré dès sa venue dans le monde, comme l'atteste la réaction brutale et sanguinaire du roi Hérode et s'est accentué à mesure que notre divin Sauveur se manifestait dans le monde. La haine et la jalousie des pharisiens sont à cet égard très significatives.

En effaçant l'expression « Dieu des armées » du langage commun des fidèles, au moins de langue française, ne voulait-on pas les démobiliser et les rassurer faussement au motif que nous sommes une religion de paix et d'amour qui bannirait tous les conflits ? On se rappelle à ce propos les exclamations iréniques du pape Paul VI à l'O.N.U., le 4 octobre 1965 : « Plus la guerre, jamais plus la guerre ! ». Certes, les conflits armés sont généralement un véritable fléau contre lesquels il existe dans le missel traditionnel des prières, mais cet engagement du pape Paul VI pour la paix des armes s'est malheureusement appliqué à tous les domaines de la vie de l'Église. Il s'est en effet imposé une pensée nouvelle au sein même de l'Église, une pensée en faveur du dialogue interreligieux, une pensée qui veut que les hommes appelés à « se retrouver libres et fraternels » se réunissent dans une « Église sans frontières »[7] comme s'il n'y avait plus d'ennemis de Dieu, de la foi catholique, du salut et des institutions divines.

D'où le nouveau visage d'une Église dite conciliaire qui, sous l'impulsion de la synodalité, fait plus figure de peuple de Dieu en marche que d'Église précisément militante. Une Église en marche mais profondément démobilisée et désarmée ! En marche « pour s'engager sur les chemins du dialogue social, de la guérison, de la réconciliation, de l'inclusion et de la participation, de la reconstruction de la démocratie, de la promotion de la fraternité et de l'amitié sociale… »[8] Quant au « salut des âmes et à la Patrie céleste »[9], que l'on mérite par le combat spirituel, ils ne semblent plus se présenter comme le principal objectif de la vie dans l'Église.

La démobilisation est aussi à déplorer dans la posture que les hommes d'Église ont choisie de prendre vis-à-vis des autres religions et des États. Envers ceux qui ne sont pas catholiques, gare au prosélytisme ! « La paix, dit le pape François, se brise quand commence le prosélytisme »[10]. Qu'il ne soit donc plus question de faire passer les schismatiques à la véritable unité de l'Église catholique[11], ni de promouvoir « aucune action missionnaire institutionnelle spécifique en direction des juifs »[12] etc. Œcuménisme ou dialogue interreligieux oblige ! Et dans leurs rapports avec les États, l'application du décret conciliaire sur la liberté religieuse a largement contribué à la déchristianisation de nos sociétés, dispensées qu'elles sont « de rendre à Dieu ce qui est à Dieu ».

Chaque fois que nous acclamons le « Dieu des armées », puisse l'appel pressant de Jésus-Christ à Le suivre dans ses luttes pour « conquérir le monde entier, soumettre tous ses ennemis et entrer ainsi dans la gloire de son Père »[13] faire vivement « impression sur nos cœurs ». Et le reconnaissant comme « Dieu des armées », nous veillerons à lui attribuer toutes les conquêtes. Maître de nos combats, Il l'est aussi de toutes les victoires de l'Église. « Non pas à nous, Seigneur, non pas à nous, mais à votre nom donnez gloire »[14].

Abbé Laurent Ramé

2 II Corinthiens, I, 3-4.
3 Psaume 2.
4 Notre Seigneur à Marguerite-Marie Alacoque.
5 Matthieu X, 34.
6 Psaume LXXV, 7.
7 Père Calmel – Brève apologie pour l'Église de toujours.
8 Document préparatoire du Synode des évêques sur la synodalité – 7 septembre 2021.
9 Concile de Trente Session XXV *Décret de réforme générale* Ch. 1.
10 Le 2 décembre 2017, dans l'avion du retour du Bangladesh.
11 Accords de Balamand (n°22) ; déclaration adoptée le 23 juin 1993 au monastère Notre-Dame de Balamand au Liban à l'occasion de la VI[ème] Rencontre de la Commission mixte internationale pour le dialogue théologique entre l'Église catholique romaine et l'Église orthodoxe.
12 Document de la Commission pour les relations religieuses avec le judaïsme, 10 décembre 2015.
13 Exercices spirituels de saint Ignace – Appel du Roi éternel.
14 Psaume 113.

# Chronique du Prieuré

**Dimanche 19 septembre**

21 filles et 9 garçons viennent reformer les rangs du groupe de la Croisade Eucharistique. Plusieurs d'entre eux ont eu la joie de faire un camp cet été, et leur enthousiasme est communicatif !

**Samedi 25 septembre**

Les deux cercles du Mouvement Catholique des Familles (MCF) qui regroupent 12 foyers dont 4 nouveaux font leur rentrée à l'école de l'Épiphanie. Après une présentation de l'association et un mot d'encouragement de l'abbé Ramé, cette réunion est l'occasion de développer le thème qui sera étudié cette année : « éthique et santé ». En effet, une fois par mois, ces familles se retrouveront pour un temps de prière (chapelet récité en commun), d'étude (exposé présenté par un ménage) et un moment plus convivial autour d'un dessert partagé. De quoi « unir les familles en front solide » !

**Lundi 27 septembre**

Enfin un nouveau groupe de jeunes se forme autour des Fournils, le groupe Saint-Martin ! On aurait pu craindre qu'il fasse double emploi avec le groupe Saint-Hilaire déjà existant. Il n'en n'est rien. Au contraire, sans désemplir les réunions d'étudiants à La Roche-sur-Yon, il réunit déjà vingt quatre jeunes garçons et filles. Que saint Martin soit leur compagnon de route !

**Samedi 2 octobre**

L'abbé Dominique Bourmaud décède aux États-Unis, le premier samedi du mois, 4 septembre 2021, à l'âge de 63 ans et dans 40ème année de sacerdoce. Il était alors en poste à Kansas City, depuis 2020. Les démarches administratives ne permettront pas le rapatriement de sa dépouille avant le 1er octobre. C'est donc le lendemain, samedi 2 octobre (1er samedi du mois) que sa famille, ses amis et quelques uns de ses confrères l'accompagnent jusqu'à sa dernière demeure, le cimetière de Rocheservière. Mais avant, son « frère d'armes », Monsieur l'abbé Hervé du Fayet de la Tour, célèbre la messe de ses obsèques dans l'église de son bourg natal. Monsieur l'abbé Moulin qui l'a bien connu au séminaire et trois de nos religieuses s'y rendent pour représenter le prieuré qui n'oublie pas le soutien que la famille Bourmaud avait apporté à nos valeureux prédécesseurs, les abbés Yves Jamin (1930-2012) et Gustave Albert (1904-1988). On se souvient aussi que c'est son père, Lucien Bourmaud qui nous a permis l'acquisition de la statue de Notre-Dame de Fatima placée par l'abbé Jamin au-dessus du maître autel des Fournils.

**Samedi 9 octobre**

« Ô bienheureuse chute, qui nous vaut un si beau pèlerinage ! » C'est ainsi que Monsieur l'abbé Ramé introduit son homélie, dans la petite église de Mégaudais (*mea gaudia* – mes joies !), l'étape obligée pour célébrer la sainte messe, sur la route de Pontmain, en toute tranquillité et dans un cadre à la fois digne et suffisamment spacieux. Ce pèlerinage s'impose compte tenu du vœu fait à la sainte Vierge pour obtenir la guérison de Monsieur l'abbé Moulin. Et plus volontaire par ce vœu, il doit aussi nous engager à mieux nous vouer à Dieu. Pour ce faire, rien de tel que de se réfugier dans le cœur Immaculé de Marie, là-même où le Christ règne absolument. Après la sainte messe qui a regroupé 300 fidèles environ, venus pour la plupart grâce à deux cars Bourmaud, nous nous sommes retrouvés à Pontmain, d'abord dans le parc pour le pique-nique puis dans la basilique Notre-Dame de l'Espérance pour y prier les mystères glorieux de notre rosaire, et ainsi invoquer notre « Générale des armées ». Qu'elle nous obtienne en effet la victoire sur les ennemis de Dieu, de son Église, de la France et de nos familles, pour le triomphe de son divin Fils. Et en gage de souvenir pour toutes ces grâces, il a été offert à Monsieur l'abbé Moulin une pale reproduisant magnifiquement l'image de Notre-Dame de Pontmain.







**Jeudi 21 octobre**

Seulement cinq pères de famille ont répondu à l'appel pour la première réunion du cercle Louis Martin. C'est pourtant l'occasion de profiter d'une « mise à jour » sur le mariage chrétien et de traiter avec Monsieur l'abbé Ramé de l'éducation des enfants en deux temps : un conseil sur un point particulier, en l'occurrence la conduite à tenir de la part des parents vis-à-vis de la confession de leurs enfants et un cas de conscience, toujours en matière d'éducation : comment punir un enfant qui avoue sa faute ? Monsieur l'abbé est évidemment preneur de questions et surtout serait heureux d'accueillir davantage de papas à ces séances bimensuelles.

**Samedi 23 octobre**

Une journée complète permet aux enfants de la Croisade Eucharistique de partir à pied, l'après-midi, au cimetière de Saint-Germain-de-Prinçay. Bannière en tête, ils offrent ce pèlerinage pour les âmes du Purgatoire.

**Dimanche 14 novembre**

Les tertiaires presqu'au complet se retrouvent pour leur récollection trimestrielle. Après la grand'messe aux Fournils, ils se rendent à l'école pour un déjeuner fraternel tiré du sac. M l'abbé Moulin médite un chapelet avant de présenter certaines de nos cathédrales, symboles s'il en est, du temple intérieur de nos âmes que nous devons bâtir à travers notre vie spirituelle. Goûter et photo souvenir sont occasion de fous-rires et la journée se termine à nouveau au prieuré pour le dernier chapelet et les vêpres. Prochain rendez-vous en janvier !

**Lundi 15 novembre**

Les abbés se baladent ! La vie commune requièrent aussi des sorties récréatives qui resserrent les liens et permettent aux abbés de changer d'air. C'est ainsi qu'ils mettent le cap sur Bordeaux, l'occasion de rencontrer les confrères du prieuré Sainte-Marie, autour d'une table bien conviviale et de découvrir la chapelle Notre-Dame du Bon Conseil. Nous prenons aussi le temps de parcourir la ville et d'admirer ses façades blondes et dorées, ses cours prestigieux, ses places monumentales, mais surtout quelques-unes de ses églises, dont la célèbre cathédrale Saint-André.

**Samedi 20 novembre**

Une journée scoute ! C'est d'abord, le matin, un temps de formation et d'organisation entre le chef de groupe, le chef de troupe et les deux chefs de patrouille. L'occasion est alors donnée de détailler les responsabilités de chacun, les principaux points d'attention pour la vie en patrouille, de commenter la charte de la fédération (Godefroy de Bouillon) à laquelle se rattache le groupe, ainsi que la manière et l'esprit avec lesquels les activités doivent se préparer et se dérouler. Après la création du groupe Saint-Michel, qui comptera peut être un jour d'autres unités, il est décidé que la troupe scoute, à proprement parler, s'appellerait la « troupe Saint-Philibert ». Outre l'intérêt d'un saint patron bien ancré en Vendée (Noirmoutier notamment), ce dernier a le mérite d'avoir agi de manière pratique, au bénéfice de tous : aménagement agricole, irrigation, voies de communication etc. Un bon exemple quant à la « bonne action », la fameuse B.A. chère à tous les scouts depuis les origines de ce mouvement.

L'après-midi de ce samedi les deux patrouilles se rassemblent pour des activités qui permettent au chef de troupe de mieux connaître les garçons. La sortie commence par une prière. Viennent ensuite quelques minutes de « repérages », c'est-à-dire : un temps qui permet aux scouts (nouveaux surtout) de s'approprier les rassemblements, les différentes sonneries, appels et les ordres en général ; puis, un temps consacré au chant, car « Chanter, c'est prier deux fois ». Le chef fait apprendre aux garçons la loi scoute et le chant de promesse. Cela terminé, la troupe se dirige vers la Touche (40 minutes de marche aller-retour), en récitant le chapelet et en chantant gaiement tout au long du trajet. Après une bonne partie de rugby, il y a un temps de pause : les patrouilles en profitent pour discuter, chacune de leur côté, de ce que sont les rôles, les postes et les missions au sein d'une patrouille... Finalement, une intervention de monsieur l'Abbé Ramé (aumônier de la troupe), leur commentant la prière scoute, puis un dernier rassemblement mettent fin à la sortie. À renouveler !

**Dimanche 28 novembre**

Contrairement à l'an passé, la récollection de l'Avent peut avoir lieu. Tandis que les âmes tentent de se réchauffer grâce aux instructions et à la prière, les corps plutôt immobiles et statiques se gèlent ! En cause, le chauffage que personne – peut-être par esprit de pénitence - n'ose réclamer. Quant aux plus jeunes, ils se retrouvent, à bonne température, dans la chapelle de l'école pour entendre Monsieur l'abbé leur parler de la vie de saint Martin, un excellent modèle pour demeurer chrétien dans un monde qui ne l'est plus. Après quoi, les garçons encadrés par leurs aînés disputent une partie de football sur un terrain en grandeur nature, celui de la commune de Puybelliard et les filles conduites par les religieuses partent cueillir dans la nature de quoi orner nos crèches de Noël. Pour clore ce dimanche de récollection, la plupart des enfants se retrouvent avec leurs parents et les autres fidèles à la chapelle des Fournils pour le chant des vêpres, suivi du Salut du Saint-Sacrement, avec, cette fois-ci, le chauffage bien allumé !

**Dimanche 5 décembre**

Après chaque messe, les fidèles ont le plaisir de se retrouver sous deux grandes tentes et d'y découvrir les étalages d'un premier marché de Noël, aux Fournils, de quoi faire pétiller les yeux des enfants et convaincre les plus grands d'acheter ailleurs que sur *Amazon*, des produits de qualité, bien en rapport avec le mystère de Noël et au profit de l'École de l'Épiphanie ! Merci à tous ceux qui ont contribué avec tant d'énergie et de dévouement à cette première édition et plus particulièrement à toutes les dames qui ont confectionné de si belles décorations, crèches, jeux pour enfants… et peint de si beaux santons de Provence.

## Mercredi 8 décembre



Quelle joie pour nous tous de pouvoir à nouveau nous regrouper nombreux dans nos chapelles et honorer la Sainte Vierge par une belle procession aux flambeaux ! La chapelle Saint-Michel qui organisait une procession pour la première fois n'a pas moins regroupé une centaine de fidèles, dont de nombreux étudiants qui pour la circonstance ont assuré le chant de la chorale. C'est la fête qui« fait sentir au démon la pression victorieuse que le pied de la Vierge Marie exerce sur sa tête ». Comme nous en assure saint Louis-Marie Grignion de Montfort, ce « pouvoir de Marie sur tous les diables éclatera particulièrement dans les derniers temps. » Avec Elle, nous n'avons donc aucune raison de sombrer dans le défaitisme, l'abattement ou le désespoir. À bon entendeur salut !

## Vendredi 10 décembre

En la fête de Notre-Dame de Lorette, et pour la première fois depuis le 10 décembre 2019, quelques fidèles se rendent en pèlerinage au petit sanctuaire de la Casa Santa, la



reconstitution de la maison de la Sainte Vierge, telle qu'elle se trouve à Lorette, en Italie (voir nos numéros 38 & 39). En ce lieu qui nous rappelle le mystère de l'Annonciation, jour où Jésus-Christ fait son entrée dans le monde en qualité de « souverain prêtre », il convient de supplier la Vierge Marie pour les vocations sacerdotales dont nous avons tant besoin.

## Mardi 15 décembre

Nous voilà au bout d'un ouvrage de longue haleine ! Nos couturières de l'atelier Sainte-Marthe finissent de confectionner deux ornements blancs qui seront inaugurés la nuit de Noël l'un à la chapelle des Fournils, l'autre à celle de La Roche-sur-Yon. Du temps, du talent, de la précision et de la patience, il en aura vraiment fallu, pour obtenir de si beaux parements liturgiques. C'est aussi l'occasion d'exprimer ici notre profonde gratitude à toutes ces dames, qui chaque mois se réunissent au prieuré pour la confection et l'entretien d'ornements et autres linges liturgiques si nécessaires à la célébration et à la beauté de nos cérémonies. Bravo à elles et bienvenue à celles qui souhaiteraient les rejoindre.






## Samedi 25 décembre

Merci à tous les fidèles qui par le chant, qui par le ménage, qui par le montage des crèches, qui par la liturgie, qui par les fleurs ont contribué à la beauté des cérémonies, lesquelles espérons-le, ont permis à tous les fidèles de célébrer la Nativité de Notre Seigneur Jésus-Christ avec ferveur, piété et grande dévotion. Ce Noël, nous saluons en particulier la contribution des enfants de l'École de l'Épiphanie aux chants de la Veillée. Conformément aux habitudes de notre prieuré, nous avons exprimé notre gratitude aux religieuses par des cadeaux de Noël, destinés à les « outiller » pour leur vie de communauté ou pour l'École de l'Épiphanie dont elles ont la charge.



## Mardi 28 Décembre

Nos scouts se réunissent à nouveau. Après une répétition de chant, ils se rendent jusqu'au château de La Roche Baritaud. Là, ils s'exercent au croquis monument. Après la messe suivie du déjeuner, heure au grand jeu dans le bois de la Roche Baritaud. C'est à l'occasion de ces réunions que l'esprit de Troupe grandit et se fortifie.

## Jeudi 6 janvier

Après la messe chantée au prieuré, les enfants rejoignent l'école comme de coutume. Le déjeuner terminé, les enfants s'étonnent : les maîtresses ne sortent pas du réfectoire et voilà les volets qui se ferment. Que se prépare-t-il ? La cloche sonne et sagement en rang, les enfants sont introduits au réfectoire. Au fond, un grand drap blanc cache quelque chose… Mais tout d'abord, les élèves de CM se mettent en chœur pour chanter les cantiques interprétés à la veillée de Noël. Flûtes et tambourins les accompagnent. Puis voilà que le grand drap se soulève, la surprise apparaît : un théâtre de marionnettes ! Pour clôturer ce bel après-midi, chaque classe emprunte les







ruelles bien connues du village pour se rendre à l'église. Les voûtes résonnent alors de nombreux chants de Noël. De retour à l'école, la galette des Rois tant attendue est servie. Quelques-uns se réjouissent de rentrer à la maison avec la couronne !

## Dimanche 9 janvier

En chaque solennité de l'Épiphanie, les enfants reçoivent une bénédiction rituelle : « Accordez-leur dans votre bonté une bénédiction[…] ; afin qu'ils aient le goût des choses divines, vous aiment, vous craignent et observent vos commandements, et qu'enfin ils parviennent au bonheur qui comblera leurs désirs ». Merci à Monsieur l'abbé de Beaunay, en séjour en famille d'avoir bien voulu célébrer la messe de 10h30 et avoir invoqué sur de nombreux enfants d'abondantes bénédictions.



## Lundi 10 janvier

Les abbés et le frère Jérémy (de Madagascar et en poste au séminaire de Flavigny), en séjour au prieuré pendant une dizaine de jours, vont à la découverte de la ville de Vannes. Mais d'abord, une halte au prieuré Saint-Vincent Ferrier s'impose. Après le déjeuner, le prieur, Monsieur l'abbé Legrand nous fait visiter la chapelle Sainte-Anne de Vannes et sa petite école Sainte-Philomène dirigée et encadrée aussi par des religieuses de la Fraternité. Enfin, nous prenons le temps d'arpenter les rues de la vieille ville et surtout de nous recueillir devant le tombeau de saint Vincent Ferrier qui repose dans la cathédrale Saint-Pierre.



## Jeudi 13 janvier

Nous recevons notre architecte, Monsieur Pierre-Yves Mercieca pour finaliser les plans de l'agrandissement de la Maison des Sœurs. Le bâtiment devrait s'agrandir de 45m² au sol, avec 4 niveaux dont un sous-sol aménagé en oratoire. Fasse le ciel que ce projet tant attendu se réalise dans les meilleurs délais !




## Dimanche 16 janvier

Récollection du Tiers-Ordre. Pour ce 2ème rendez-vous de l'année des tertiaires de la Fraternité, quelques membres faisaient défaut en partie pour cause de microbes hivernaux ! Le sujet de la conférence fut cette fois une vertu : la Prudence. Sa nature tout d'abord. Puis ses 3 actes : Conseil-Jugement-Action. Et enfin son importance dans la pratique des autres vertus, même les vertus théologales. Vertu très chère à notre fondateur Mgr Lefebvre. Le déjeuner partagé, le chapelet médité, le goûter et l'office des Vêpres ont complété ces sanctifiantes retrouvailles. Rendez-vous maintenant au mois de mai !

## Samedi 29 janvier

La dynamique scoute se confirme ! Les voilà à nouveau réunis au prieuré, d'abord pour une remise de foulard aux couleurs de la troupe : blanc et rouge ; blanc pour la pureté associée à l'humilité et rouge pour le martyre, expression de la force inspirée par la charité. Après quoi, la journée se partagera entre le chant, un service chez l'un de nos fidèles, des jeux de secourisme, des activités sportives dont une partie de rugby, un temps de patrouille, un mot de l'aumônier et bien sûr la prière du chapelet.

## Dimanche 30 janvier

En l'absence de la chorale, la cérémonie des adieux à la crèche s'est réduite au chant de quelques cantiques traditionnels, le temps pour les fidèles, venus assez nombreux, de vénérer l'Enfant, en le baisant avec piété à la sainte table. Espérons que l'année prochaine toute la chorale soit au rendez-vous.

## Lundi 14 février

Seize enfants de la Croisade viennent pour la journée au prieuré. Monsieur l'abbé Storez, dans son sermon, leur rappelle que le sacrifice est le moyen de dire à Jésus qu'on L'aime ! Le cœur du petit croisé doit donc chercher à deviner le bon plaisir de Jésus…Un bricolage permet une joyeuse détente, tout en révélant les talents artistiques ! Le chant unit les voix et les cœurs ! Et cette bonne journée s'achève auprès de Notre-Seigneur, par le Salut du Saint-Sacrement.

## Souvenons-nous de Monsieur l'abbé Dominique Bourmaud



Né le 9 octobre 1958 en Vendée, ordonné le 29 juin 1981 à Écône, il fut nommé d'abord à Madrid où il œuvra jusqu'en 1983. Il fut ensuite professeur à Ridgefield, puis à Winona. En 1993, il œuvra quelques mois à l'école Sainte-Marie (Saint-Malo), avant de se voir confier à nouveau un poste de professeur de séminaire, à La Reja (Argentine), de 1994 à 1997, puis à Goulburn (Australie), jusqu'en 2009.

Il rejoignit alors les États-Unis : longtemps collaborateur à Kansas City (Missouri), il devint prieur de Saint-Louis (Missouri) en 2018, avant de collaborer à nouveau à l'apostolat du prieuré de Kansas City à partir de 2020.

Ardent prédicateur des Exercices Spirituels des 30 jours, tant en espagnol qu'en anglais, Monsieur l'abbé Bourmaud est aussi l'auteur de l'ouvrage *Cent ans de modernisme, généalogie du Concile Vatican II*, publié aux éditions Clovis en 2003.

***Extrait de l'homélie prononcé par son confrère ami, Monsieur l'abbé Hervé du Fayet De La Tour :***

Si nous voulions résumer la vie de Dominique en un seul mot, je pense que nous pourrions prendre le mot : « Fidélité ». C'est ce qu'il avait lui-même choisi comme devise pour son image d'ordination il y a 40 ans : « UTRIQUE FIDELIS ». « À tous deux fidèle ». Qui sont ces deux ? Bien sûr il s'agit de Notre-Seigneur et Notre-Dame. Dominique a toujours été fidèle à son idéal de membre de la Fraternité, d'apôtre de Jésus et Marie. Un des prêtres qui a vécu avec lui a en effet déclaré que la fidélité était la disposition habituelle de son âme, fidélité qui se manifestait dans les plus petits détails de sa vie.

Notre bien aimé fondateur Mgr Lefebvre nous rappelait souvent dans ses sermons à Écône l'importance de la fidélité dans la vie du prêtre. Une seule citation suffira : « Il n'y a rien d'aussi beau que la fidélité à des engagements que l'on a pris dans sa jeunesse, rien d'aussi beau que la fidélité au sacerdoce, à la Sainte Messe dans laquelle on a été ordonné ».

Qu'il repose en paix, dans « le Ciel des prêtres » !

Doctrine

## Je crois en l'Église catholique

*La catholicité de l'Église est une des quatre notes qui la font reconnaître avec une certitude absolue. Parmi les quatre, on peut même dire que c'est la note la plus connue et citée puisque l'on désigne couramment l'Église de Dieu sous l'appellation d'Église catholique.*

Le mot « catholique » vient du grec - la langue de l'Église primitive - et signifie « universel ». Cette universalité de l'Église de Dieu doit s'entendre de deux façons : universalité de droit et universalité de fait. Elle est universelle de droit parce que Dieu l'a voulue ainsi, et elle est universelle de fait parce qu'elle s'est réellement répandue dans tout l'univers. C'est cette universalité de fait qui constitue proprement la note de catholicité de l'Église. Ainsi, pour procéder avec ordre, nous verrons successivement :

- L'universalité de droit de l'Église et son universalité de fait,
- Puis dans un prochain article, la note de catholicité que l'on voit exclusivement dans l'Église de Dieu, et par contraste, cette même note de catholicité que l'on ne voit pas dans le modernisme.

**1. Universalité de droit de l'Église**

De droit, l'Église est catholique parce que le Christ est le Sauveur du monde entier. Saint Pierre, dans une profession de foi magnifique, l'affirmait avec force devant Caïphe et le Sanhédrin en ces termes : « Il n'a été donné aucun autre nom sous le ciel par lequel nous puissions être sauvés. »[1]

Sous l'Ancien Testament, il n'en était pas ainsi. La loi de Moïse était destinée aux seuls juifs. Des membres d'autres nations pouvaient y adhérer, mais ce n'était pas une obligation pour le salut. La religion de l'Ancien Testament avait été mise en place par Dieu pour préparer son peuple à l'avènement du Messie. C'était donc la religion d'un

1 Actes IV, 12.



*Les colonnades du Bernin, place Saint-Pierre à Rome, symbole de l'Église embrassant l'univers*

peuple, non une religion universelle. Tous les hommes restaient tenus de servir Dieu en suivant sa loi et de lui rendre le culte qui lui est dû. Mais ils n'étaient pas tenus de suivre les prescriptions de la loi mosaïque qui ne s'imposaient qu'aux israélites. Ainsi le saint homme Job, que l'on voit loué dans la Sainte Écriture, n'était manifestement pas juif et n'en observait pas les coutumes, ce qui ne l'empêchait pas de plaire à Dieu.

Mais dans le Nouveau Testament, l'Église que le Christ fonde est dès le début destinée à embrasser le monde entier : « Allez dans toutes les nations, prêchez l'évangile à toute créature. Celui qui croira et sera baptisé sera sauvé, celui qui ne croira pas sera condamné. »[2] On ne peut être sauvé par le Christ sans être sauvé par l'Église. Cette mission initiale que l'Église a reçue du Sauveur est le fondement de tout l'élan missionnaire. Partout où l'on trouvera des hommes, l'Église y verra des âmes à évangéliser. Ainsi la découverte de l'Amérique, les grandes explorations de l'Afrique et les voyages dans le Grand Nord, entraînèrent-elles à leur suite un élan missionnaire pour conquérir au Christ ces âmes dont on ignorait jusque-là l'existence. Aucune terre, aucun peuple n'est étranger à l'Église du Christ qui est catholique de par la volonté de son divin Fondateur.

Non seulement aucun peuple n'est exclu, mais tous les fidèles de tous les peuples ont une place égale dans cette Église. Ce point fit l'objet d'une vive controverse durant les temps apostoliques, lorsque l'Église commença à se répandre dans le monde païen car certains voulurent distinguer les chrétiens d'origine juive et les chrétiens d'origine païenne. L'amorce de cette controverse est racontée en détail dans le livre des Actes des Apôtres. Au retour de son premier voyage missionnaire en Asie mineure, saint Paul raconta aux chrétiens d'Antioche comment l'Évangile s'était implanté dans ces contrées. En entendant son récit, des chrétiens d'Antioche protestèrent et prétendirent que les païens, pour vivre pleinement le christianisme, devaient d'abord se conformer à la loi de Moïse. Saint Paul ne put leur faire entendre raison, malgré le prestige dont il jouissait déjà. Il fut donc convenu qu'il irait à Jérusalem exposer son point de vue aux Apôtres et que ses opposants feraient de même. Admirons au passage l'humilité de saint Paul : il a reçu l'Évangile directement du Christ en personne, il a été choisi par Dieu pour cette mission de prédicateur chez les païens, il a déployé dans ce premier voyage une puissance de thaumaturge extraordinaire et a souffert pour la foi jusqu'à être lapidé et laissé pour mort sur une place publique. Et malgré cela, il accepte de comparaître devant les douze Apôtres comme à un procès pour exposer sa doctrine et ses pratiques pastorales. Cette humilité du grand Apôtre portera des fruits magnifiques : le Concile de Jérusalem, en lui donnant raison contre ses accusateurs, mettra en pleine lumière la catholicité de l'Église. Saint Pierre rappellera qu'il avait lui-même baptisé le centurion Corneille et sa famille sans exiger d'eux au préalable qu'ils embrassent la loi de Moïse[3]. Dans l'Église de Dieu, les chrétiens issus du paganisme ne sont pas inférieurs à ceux qui viennent du judaïsme. « Il n'y a plus ni juif ni grec »[4] écrira saint Paul dans l'épître aux Galates. C'est la catholicité de l'Église qui est affirmée ici.

**2. Universalité de fait de l'Église**

Mais cette universalité de droit ne suffit pas. Il faut aussi proclamer et tenir fermement que l'Église de Dieu est universelle de fait. Par le secours du Saint-Esprit qui agit en elle, elle s'est réellement répandue dans le monde entier. Ce fait est constatable et elle est la seule à pouvoir s'en prévaloir. Pour bien comprendre, il faut préciser notre propos.

Pour affirmer la catholicité de fait de l'Église, il faut tenir simultanément deux points :

- Une diffusion visible de l'Église dans tout l'univers, avec la fondation d'Églises particulières dans de multiples pays très différents les uns des autres,
- Une cohésion et une unité profonde entre toutes ces Églises particulières.

Le deuxième point montre que la catholicité de l'Église s'enracine dans son unité. Si les différents diocèses étaient indépendants les uns des autres et avaient chacun leur doctrine, leurs sacrements et leur autonomie, il n'y aurait plus de catholicité de l'Église. Il

2 Marc XVI, 16.
3 Actes des Apôtres, chapitre 15.
4 Galates III, 28.

n'y aurait même plus d'Église du tout. Il ne resterait qu'une sorte de confédération d'Églises particulières comme on peut l'observer dans le protestantisme ou, dans une certaine mesure, dans l'orthodoxie. Au contraire, l'Église de Dieu reste une et identiquement la même dans tous les pays où elle s'installe. Sa doctrine ne varie pas et ses exigences morales non plus. Elle conserve également son unité de gouvernement car chaque troupeau particulier, confié à la direction d'un évêque, reste dans le grand troupeau de l'Église sous la direction suprême du Souverain Pontife, vicaire du Christ sur terre.

Quand on dit que de fait, l'Église s'est répandue partout, on ne doit pas entendre ce propos au sens absolu d'un enracinement dans toutes les régions du monde sans exception, mais on doit l'entendre au sens large, appelé par les théologiens sens « moral ». L'Église, en effet, peut être temporairement absente de certaines contrées en raison de persécutions ou parce que l'existence même de ces contrées n'est pas encore connue, sans pour autant perdre son caractère d'universalité. Voici ce qu'écrit sur ce point le Dictionnaire de Théologie Catholique : « Pour que l'Église possède la catholicité morale, il faut et il suffit que de son centre de propagation, c'est-à-dire de Jérusalem et de la Palestine, l'Évangile se soit répandu progressivement dans les différentes directions du monde, et qu'à sa suite il se soit fondé des Églises particulières toutes unies entre elles par leur soumission à la même autorité de magistère et de gouvernement. Ici, on verra des Églises à l'état naissant, ailleurs elles seront florissantes, plus loin elles auront été décimées par l'hérésie ou la persécution ; il y aura même des régions d'où elles auront disparu et d'autres où elles n'auront pu encore se fonder ; néanmoins, leur diffusion aura une telle ampleur que son universalité sera manifeste et que l'on pourra dire que de ses mailles plus ou moins serrées, suivant les temps et suivant les lieux, le filet du pêcheur couvre tout l'univers. » (DTC, article catholicité).

Telle est la catholicité de fait de l'Église. Les prophètes de l'Ancien Testament l'ont annoncée à l'avance en de multiples passages où ils célèbrent l'extension universelle du règne du Messie. À titre d'exemple, on se limitera à ce verset de psaume : « Il dominera d'une mer à l'autre, et depuis les sources des fleuves jusqu'aux extrémités de la terre. »[5] Cette extension mondiale du règne du Christ était affirmée avec tant de force que les juifs, la comprenant en un sens militaire, se voyaient déjà maîtres du monde sous le règne d'un Messie politique. Leur compréhension de ces prophéties étaient fausses, mais les prophéties elles-mêmes sont claires : c'est dans le monde entier qu'allait s'étendre le règne du Christ. Or puisqu'il est remonté au Ciel, toutes ces prophéties ne peuvent s'interpréter que d'un règne du Christ par son Église répandue dans le monde entier.

L'annonce la plus claire de cette expansion mondiale est la célèbre vision du prophète Daniel. Alors que le peuple juif était exilé à Babylone, le prophète Daniel reçut de Dieu la vision d'une statue magnifique représentant les différents empires qui se succéderaient sur terre, depuis l'empire babylonien jusqu'à l'empire romain. Alors qu'il contemplait cette statue, le prophète vit une pierre tomber sur les pieds de la statue qui se brisèrent, et la statue tout entière tomba en poussière. Par la suite, la pierre grandit et devint une montagne immense qui remplit toute la terre[6]. Le prophète Daniel explique lui-même que cette pierre symbolise un royaume qui ne sera pas d'origine humaine et qui subsistera à jamais. C'est limpide : cette pierre symbolise Jésus-Christ et son Église fondée sur Pierre, Église qui, après l'effondrement des différents empires, remplira toute la terre. C'était écrit, et l'histoire en atteste la réalisation.

Au terme de cet article, nous avons vu que l'Église est universelle de droit car le Christ, venu sur terre pour sauver l'humanité, n'a pas borné le pouvoir de son Église mais lui a assigné le monde entier comme champ d'apostolat. L'Église est aussi universelle de fait, car sous l'assistance puissante du Saint-Esprit, elle s'est véritablement étendue au monde entier, accomplissant ainsi les prophéties magnifiques exaltant à l'avance l'étendue du règne du Christ.

Il restera à montrer dans un prochain article en quoi cette universalité de fait est une note à laquelle on reconnaît la véritable Église du Christ, note que les différentes hérésies qui ont sévi et qui sévissent encore ne peuvent arriver à usurper.

Abbé Benoît Storez

5 Psaume 71 verset 8.
6 Livre de Daniel, chapitre 2.

## CARNET PAROISSIAL

**Prieuré N.-D. du Rosaire**

*Baptêmes*
Clarisse de Beaunay, le 19 décembre 2021 ; Sébastien Drougard, le 15 janvier 2022 ; Agnès et Damien Grellier, le 29 janvier 2022 ; Edmond Tupinon, le 12 février 2022.

*Première communion*
Céleste Mathieu, le 24 octobre 2021.

*Sépulture*
Raymond Brahimi (90 ans), le 6 décembre 2021.

**Chapelle Saint-Michel**

*Baptême*
Diane Senechal, le 13 novembre 2021 ; Corentin Storez, le 5 février 2022.

*Sépulture*
Jeanne-Marie Coquet (92 ans), le 24 novembre 2021; Pierre Tessier (42 ans), le 13 janvier 2022 ; Raymond Charrier (80 ans), le 18 février 2021.

**Chapelle Notre-Dame de l'Espérance**

*Baptême*
Anselme Penet, le 12 février 2022.

*Première communion*
Ambroise Penet, le 21 novembre 2021.

Actualité

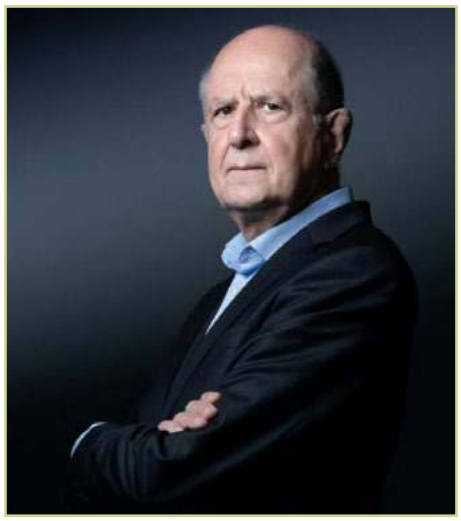
# Retour sur le Rapport Sauvé[1] et pour l'amour de la sainte Église

*Comme le déplore Pierre Manent, le rapport de la CIASE a été « remis à l'opinion avant d'être remis à l'Église »[2]. Les médias se sont emparés de l'événement et empressés de braquer leur projecteur et d'attirer toute notre attention sur le gros chiffre des 330 000 victimes, sans préciser « la manière dont ce chiffre a été élaboré. »[3] Le grand public est évidemment saisi d'effroi, de stupeur ; et, dans leur prise de paroles, les commentateurs de tout poil rivalisent d'indignation. À qui épinglera l'Église avec le plus d'aigreur et de suffisance ! Le 8 novembre 2021 sur* France Inter, *Christine Pedotti, rédactrice en chef de la revue* Témoignage Chrétien *ne craint pas de dénoncer « le système criminogène de l'Église ». Et ben voyons !*

Certes, nous ne le redirons jamais assez, ces crimes qui crient vengeance devant Dieu sont d'une extrême gravité. Au-delà de leur caractère de turpitude, qui plus est contre nature, il s'agit d'offenses faites à Jésus-Christ et son Église, des plus graves scandales à l'encontre d'enfants innocents et de sacrilège contre l'état sacré du sacerdoce. Mais, si l'indignation nous saisit tous (une seule victime serait déjà de trop !), il ne reste pas moins que nous devons raison garder et ne pas se laisser emporter sans discernement par la vague médiatique émotionnelle.

Au vu des méthodes employées pour avancer un tel chiffre, nous sommes fondés à le contester avec démonstrations statistiques à l'appui. Il a été « obtenu, observe le philosophe (membre de l'Académie Catholique) Pierre Manent, à la suite d'extrapolations statistiques fragiles et non adaptées au type d'actes que l'on veut inventorier ». Une excellente analyse de Monsieur l'abbé Renaud de Sainte Marie, parue sur *La Porte Latine* (« Derrière les chiffres du rapport Sauvé ») est à ce sujet, particulièrement pertinente. Mais la question du chiffre n'est malheureusement pas la plus grave.

Après l'extrapolation des chiffres, place à la manipulation des esprits ! En réalité, ce chiffre leur permet d'ouvrir une fenêtre d'opportunité. Devant une telle hécatombe (330 000 !) il leur est en effet plus facile d'établir la « responsabilité systémique » ou « constitutionnelle » de l'Église. Et voilà qui, ne met pas tant en



*Jean-Marc Sauvé*

cause les ecclésiastiques coupables que les institutions elles-mêmes de l'Église, et en particulier celles relatives au sacerdoce. À ce sujet, le Père Michel Viot n'a pas tort d'observer que c'est une façon « de diluer dans l'ensemble du corps des évêques, des prêtres et des religieux de France la responsabilité de crimes et de négligences coupables, en exonérant par le fait même ceux qui en portent la responsabilité morale directe, à savoir tels clercs prédateurs et tels évêques laxistes. Tous coupables, mais personne de vraiment coupable » !

Que déplorent notamment les experts de la CIASE dans ce rapport ? Une « survalorisation » et une « mise en surplomb du prêtre par rapport à l'ensemble des baptisés ». Qu'à cela ne tienne, il suffira de « renforcer la présence des laïcs en général, et des femmes en particulier, dans les sphères décisionnelles de l'Église catholique ». En outre, nul ne s'en étonnera, le célibat des prêtres est aussi le « grand coupable ». Alors à quand « des hommes mariés qui soient ordonnés prêtres » ?

Comme le fait observer Pierre Manent, la commission CIASE vise à « réformer le prêtre » au sens de le « déconstruire », c'est-à-dire le désacraliser et réduire son pouvoir à la seule faculté d'administrer les sacrements. Le prêtre est trop sacré et investi d'une autorité trop grande, prétendent-ils. Qu'il soit donc un homme comme les autres, cessant de se croire homme de Dieu ou « autre Christ » ; et qu'il se contente du pouvoir d'ordre et renonce au monopole de la juridiction (pouvoir de gouverner). Il s'agit bien d'un changement culturel à opérer dans l'Église. Or, que les détracteurs du sacerdoce le veuillent ou non, le prêtre, comme ministre de Jésus-Christ et dispensateur des mystères de Dieu, est élevé en dignité au-dessus des hommes. C'est au même prêtre que Notre Seigneur confère à la fois le pouvoir d'ordre et celui de juridiction pour être ainsi en mesure d'être le véritable pasteur des âmes, chargé de les sanctifier et de les guider vers le Ciel. Ne séparons donc pas ce que Jésus-Christ a voulu unir chez ses ministres ! Et à ce titre, le prêtre est l'ami privilégié du Christ, ce qui l'oblige de façon pressante à la sainteté de vie, plus spécialement à « conformer ses sentiments à ceux de Jésus-Christ, qui est saint, innocent et sans tache »[4].

1 Jean-Marc Sauvé, haut fonctionnaire de l'État, nommé président de la CIASE (Commission Indépendante sur les Abus Sexuels commis sur mineurs dans l'Église) en 2018.
2 Pierre Manent sur RCF Anjou le 25 novembre 2021. Philosophe, historien, ancien directeur d'étude en philosophie politique à l'école des Hautes Études en science sociale et membre de l'Académie Catholique de France, créée en 2009.
3 Pierre Manent.
4 Saint Pie X - Encyclique *Hærent animo* – 4 août 1908.



Le même sort est réservé à une autre institution pas moins essentielle à la vie de l'Église : le secret de la confession. N'en déplaise aux prétendus chercheurs, consultants ou experts de la CIASE, le sceau dont est marquée la confession sacramentelle est aussi d'institution divine, tout autant que le sacerdoce lui-même. Dans le cadre de la confession sacramentelle, tous les aveux sont confiés à Dieu seul, par l'intermédiaire du prêtre. Voilà tout ! Autrement dit, au confessionnal, nous ne nous accusons devant personne d'autre que Dieu lui-même. Tout ce qui tombe dans l'oreille du prêtre ne lui appartient pas ; il est précisément de l'ordre du secret à caractère sacré et donc absolu. Lui refuser ce secret consisterait à « déconstruire » la confession sacramentelle, c'est-à-dire l'abolir. Après quoi, qui oserait se confesser, si le secret le plus absolu ne lui est plus garanti ? Et quelle aubaine pour le démon !

Il va sans dire que les conclusions de ce rapport vont à l'encontre de la foi elle-même. Qualifier les scandales de « systémiques » n'est-ce pas, sinon nier, du moins mettre en doute la sainteté constitutive de l'Église ? Si le péché souille les membres de l'Église, fussent-ils ministres de Dieu, il ne saurait atteindre l'Église elle-même. Le péché des hommes n'enlève rien à la sainteté de l'Église, à celle de son Fondateur, de sa doctrine, de ses sacrements ou d'un grand nombre de ses membres. Même si elle renferme des pécheurs dans son sein, elle a tout autant horreur du péché, le condamne tout autant et possède tout autant en elle la capacité d'y remédier efficacement. C'est à la sainteté de l'Église qu'il faut reconnaître le caractère systémique et non pas au péché. L'Église n'a pas à demander pardon de ses fautes qui n'existent pas, mais seulement des fautes de ses membres.

Ajoutons aussi que, non seulement le péché ne fait pas ombrage à la sainteté de l'Église mais au contraire, il met davantage en relief ce qu'il est convenu d'appeler le miracle permanent de l'Église ou son indéfectibilité, ce qui faisait dire à saint Pie X, dans son Encyclique *Editæ sæpe* (26 mai 1910) : « Seul un miracle de la puissance divine peut faire que, malgré l'invasion de la corruption et les fréquentes défections de ses membres, l'Église, corps mystique du Christ, puisse se maintenir indéfectible dans la sainteté de sa doctrine, de ses lois et de sa fin, tirer des mêmes causes des effets également fructueux, recueillir de la foi et de la justice d'un grand nombre de ses fils des fruits très abondants de salut »[5].

En outre, la « mise sous tutelle » de l'Église que ce rapport implique est en totale contradiction avec une vérité de foi divine selon laquelle l'Église est une société parfaite. Comme telle, elle n'a à dépendre d'aucune autre institution pour ce qui regarde sa mission propre, c'est-à-dire le salut des âmes et donc, entre autre, tout ce qui a raison de péché. Confier à une commission prétendue indépendante (CIASE) le soin d'enquêter sur les abus sexuels dans l'Église est objectivement un non sens, pire une faute. C'est à la Hiérarchie même de l'Église et à elle seule qu'il revient d'entreprendre les réformes. Certes, face à des situations complexes, elle peut faire appel aux éclairages de certains professionnels en matière médicale ou juridique par exemple, mais tant que l'objet de l'enquête touche aux intérêts de l'Église, il n'appartient qu'à la Hiérarchie de sanctionner, de trancher, de définir, et ce dans le respect des institutions divines. Évidemment face à ces désordres, une réforme s'impose, mais certainement pas « au mépris de la doctrine et de la Tradition bimillénaire » de l'Église. Et c'est justement pour avoir délaissé ou méprisé les institutions de l'Église, que ses ministres incriminés ont gravement péché.

S'ils ne peuvent atteindre l'Église dans ses propres institutions, ces pires scandales signalent en revanche les défaillances inhérentes à « l'Église dite conciliaire ». En s'éloignant de plus en plus des institutions divines ainsi que de l'enseignement traditionnel, dont les principes du code pénal[6], les hommes d'Église se sont aujourd'hui condamnés à une forme d'impuissance, qui les empêche d'apporter toutes les réponses adéquates au mal qui peut ronger les ministres de Dieu. S'alignant sur la pensée du monde, ils se sont laissés éblouir par la dignité humaine, les prétendues valeurs de la démocratie, la féminisation de la société, le libéralisme, le personnalisme, autant de mirages qui ont contribué, en particulier, à la désacralisation du prêtre et à la dissolution de l'autorité personnelle dans l'Église.

À ce propos, depuis le Concile Vatican II, les chefs de l'Église ont fait le choix pour un exercice collégial de l'autorité. Ils ont délaissé le « régime loyal d'autorité et de responsabilité personnelle, qui est un régime de pouvoirs selon la grâce conférée à des détenteurs personnels au sein

5 Voir article de Monsieur l'abbé Jean-Michel Gleize : Systémique ! *Courrier de Rome* n°647 novembre 2021.

6 Le nouveau code promulgué par Jean-Paul II en 1983 souffrait de graves défaillances en matière pénale (89 canons dans le code de 1983 contre 220 dans celui de 1917). Après 12 ans de travaux initiés par le pape Benoît XVI, le pape François vient de promulguer un nouveau texte du Livre VI sur les sanctions pénales du Droit canonique, en vigueur depuis le 8 décembre 2021.

d'un ordre hiérarchique »[7]. Dès lors, l'autorité se dilue dans le groupe souvent en proie à des noyaux dirigeants. Par conséquent, l'ensemble du clergé et des fidèles n'est plus gouvernable. Pire encore, les hommes d'Église font eux-mêmes obstacle au Saint-Esprit qui agit par voie d'autorité personnelle et non pas collégiale. Dans ce nouvel ordre des choses, il n'est pas étonnant que les pasteurs « démissionnaires » de l'Église recourent, pour réagir aux abus dans l'Église, à de nouvelles instances indépendantes qui font dès lors figure de pouvoir parallèle qui pourtant, « ne pourra jamais devenir en droit le régime de l'Église »[8]. Ironie ou paradoxe de l'histoire, ces mêmes pasteurs qui ne demandent aux États que la liberté et seulement la liberté, excluant leur soumission au Christ Roi et à son Église n'ont jamais été autant dépendants et soumis vis-à-vis des autorités civiles, jusqu'à leur donner le bâton pour se faire battre.

Comme le fait donc observer Monsieur l'abbé Jean-Michel Gleize, professeur d'ecclésiologie à Écône, ce rapport est non seulement voué à l'échec c'est-à-dire à l'erreur, mais il est inexcusable. S'en remettre à une commission indépendante composée d'experts qui interviennent à la seule lumière des sciences humaines, qui d'ailleurs ne sont pas à l'abri de l'erreur, c'est oublier que le sujet à traiter n'est pas d'ordre naturel mais surnaturel. En effet, une telle entreprise requiert la foi théologale. Comment juger de la conduite du prêtre sans aucun regard de foi ? Comment dicter à l'Église, institution surnaturelle s'il en est, la conduite à tenir ou les réformes à entreprendre, sans la lumière de la foi ? Nos évêques ont-ils oublié que l'Église est une réalité d'ordre surnaturel qui ne se fait réellement connaître qu'à ceux qui ont la foi ? Autant dire qu'ils ont choisi des aveugles pour se faire guider. Il est alors à craindre qu'avec eux, ils « tomberont dans un trou »[9]. Au contraire, c'est en retrouvant toute son indépendance et en reconnaissant la réalité surnaturelle de l'Église catholique avec toutes ses institutions elles-mêmes divines que les évêques renoueront avec la « virilité épiscopale »[10]. Quant à nous, loin d'en rougir, soyons fiers de l'Église dont nous sommes membres, mais surtout, par la grâce de Dieu, soyons en dignes ! Et « que vos prêtres, Seigneur, soient revêtus de justice »[11].

Abbé Laurent Ramé

7 Père Roger-Thomas Calmel O.P. *Brève Apologie pour l'Église Romaine.*
8 Père Roger-Thomas Calmel O.P. Ibid.
9 Matthieu XV, 14.
10 Voir article de Monsieur l'abbé Louis-Marie Berthe : Cent ans après la mort du cardinal de Cabrières, l'Église de France a perdu cette virilité sur *La Porte Latine*.
11 Prière du bréviaire romain.

Histoire

## Sur les pas de Monseigneur Jarosseau O.F.M. (suite)

C'est à bord de l'Irrouady, au large de l'île de Chypre, que nous allons rejoindre le Père André de Saint-Mars. Embarqué à Marseille le jour de Noël 1881, le jeune capucin tout juste ordonné prêtre se rapprochait de la terre de mission où allait s'exercer son sacerdoce. Il écrivait alors au vénéré curé de sa paroisse vendéenne : « Plus j'avance, plus je comprends la réalité des sacrifices qui m'attendent mais je suis heureux et avec le secours de la grâce du Bon Dieu, j'espère que ma faiblesse ne se refusera pas à la tâche ». Et, empruntant aux anciens croisés « leur cri sublime », il s'exclamait : « Dieu le veut ! Dieu le veut ! Allons établir le règne du Seigneur et faire régner la gloire de Son Saint Nom »[1].

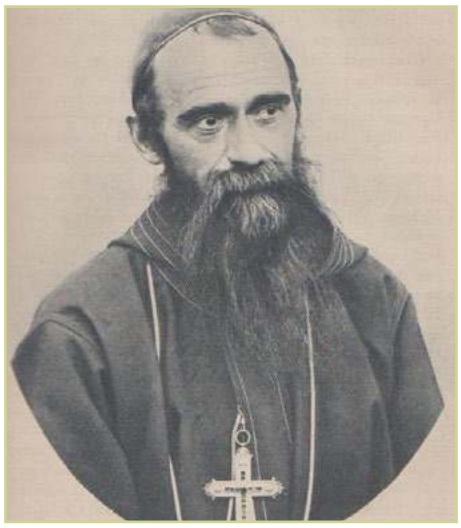
Le tout jeune prêtre qui éprouvait depuis son enfance l'ardent désir d'être missionnaire avait hâte d'ensemencer le champ que le Seigneur lui avait destiné. Mais, s'il pressentait la lourdeur de la tâche, il n'avait pas pris la mesure du long et périlleux travail de défrichage qui s'imposait avant le labour et les semailles. Mgr Chappoulie en évoque l'ampleur en termes très justes[2] : « Ce serait à tout instant le sort douloureux des missionnaires catholiques de ce pays que d'être soumis presque sans trêve aux persécutions de l'Islam menaçantes pour leur liberté et leur vie, tandis que... les prêtres chrétiens de l'Église schismatique d'Abyssinie ne cesseraient de multiplier les plus dangereuses intrigues auprès du Négus et des ras (chefs éthiopiens) pour entraver leur action apostolique[3]. Bien peu de missionnaires à l'époque contemporaine ont accompli leur devoir dans des conditions aussi délicates... que les missionnaires d'Abyssinie qui virent se liguer contre eux les chrétiens coptes, les sectateurs du coran et souvent beaucoup de ces païens gallas à qui ils voulaient ouvrir la voie du baptême. »

Le 7 janvier 1882, le navire accostait à Aden, au sud de la Mer Rouge.

1 Gaëtan Bernoville *L'épopée missionnaire d'Éthiopie. Monseigneur Jarosseau et la Mission des Gallas*. Éditions Albin Michel, 1950, p.33.
2 Mgr Chappoulie, évêque d'Angers, discours prononcé à Saint-Mars-des-Prés, le 5 octobre 1958 pour le centenaire de la naissance de Mgr Jarosseau. *Semaine Catholique du diocèse de Luçon*, 1958, p.495.
3 À cette époque le pouvoir central éthiopien était fort affaibli. Le Négus (l'empereur) avait le titre de roi des rois mais ne détenait guère plus qu'un pouvoir de représentation. Le territoire était divisé en diverses régions où les chefs locaux, les « ras » notamment, jouissaient d'une certaine autonomie mais se livraient parfois des combats sanglants.

Mgr Taurin[4] y accueillait le Père André ainsi que les deux autres religieux qui l'accompagnaient. C'est à Zeilah, ville portuaire située sur l'autre rive du golfe d'Aden que le jeune missionnaire allait commencer sa formation *in situ*. Deux mois plus tard, mêlé à une caravane, il entamait un éprouvant voyage à dos de chameau pour rejoindre Harar, cité de quelque 30 000 habitants (dont environ 10 000 gallas) étagée sur une haute colline. Cette ville aux allures de grosse bourgade entourée d'une muraille était un carrefour commercial important que devaient nécessairement traverser les caravanes transportant des marchandises diverses de la côte des Somalis vers les hauts plateaux d'Abyssinie Centrale. Observateur attentif et stratège avisé, Mgr Taurin n'avait pas manqué de remarquer les multiples avantages que présentait ce lieu, bien qu'il fût aux mains des musulmans, pour rayonner dans le pays des Gallas et il avait décidé d'y implanter le centre de sa mission.

L'évangélisation immédiate de cette citadelle de l'Islam était absolument impossible. Seules quelques conversions individuelles très discrètes étaient envisageables. Mais en saisissant les opportunités que leur offrait la Providence, les missionnaires parvinrent peu à peu à pénétrer le pays alentour. L'un de leurs premiers succès fut une implantation à Bobbasa, à une quarantaine de kilomètres au sud de Harar. C'est un marchand, fin connaisseur du pays, qui avait conduit là Mgr Taurin. Le nom de ce négociant quelque peu trafiquant serait sans doute bien oublié s'il ne figurait en bonne place dans l'histoire de la littérature française. Il s'agit d'Arthur Rimbaud ! Bien plus tard, en 1937, François Mauriac visiblement indigné par les conditions dans lesquelles le vieil évêque d'Harar était contraint de quitter l'Éthiopie, intitula un article : « À l'ami de Rimbaud »[5]. Les liens étroits suggérés par ce titre semblent s'être noués surtout dans l'imagination du romancier. Interrogé en effet au soir de sa vie sur ses relations avec Arthur Rimbaud, celui qui



*Mgr Jarosseau*

était devenu Mgr Jarosseau confiait : « J'ai eu naturellement plusieurs fois l'occasion de me rencontrer avec lui mais, je dois vous l'avouer, jamais je n'ai soupçonné la qualité exceptionnelle de l'homme que j'avais devant moi. J'ignorais qu'il eût écrit quoi que ce fût et je ne voyais en lui qu'un trafiquant comme les autres ». Il ajoutait toutefois qu'il avait été frappé par sa distinction et précisait « qu'il parlait peu, se livrait encore moins et l'on sentait pourtant qu'on avait devant soi un homme peu commun »[6]. Mgr Jarosseau devait plus tard avoir des conversations plus longues avec un autre écrivain aventurier : Henry de Monfreid...

Cependant en 1882 et dans les années suivantes, ce n'était pas l'œuvre littéraire de ses compatriotes qui réclamait les efforts du Père André mais l'étude de la langue des Gallas. Il parvint rapidement à la maîtriser et apprit aussi l'arabe. D'une manière générale, il mit à profit toutes les occasions qui se présentèrent à lui pour connaître en profondeur ce peuple si différent du sien et pour le comprendre avec l'intelligence et le cœur. Il ne négligea rien pour s'y intégrer. Ainsi sacrifia-t-il au rite classique consistant à mêler son sang à celui de quelques chefs vénérés afin d'acquérir une forme de parenté légale avec leur tribu. Bientôt, il aima intensément cette population pour le bien de laquelle devait s'écouler toute sa vie de prêtre et d'évêque et à laquelle, nous le verrons, il destina son ultime bénédiction.

À mesure que le temps s'écoulait la personnalité du Père André s'affirmait tandis que se poursuivait sa formation sacerdotale et missionnaire sous la direction attentive de Mgr Taurin qui avait rapidement fondé en lui de grands espoirs. Ainsi, pendant près de vingt ans, il baptisa des païens, soigna de nombreux malades, recueillit des orphelins, instruisit des enfants en relation étroite avec son évêque qui le faisait bénéficier de sa propre expérience et l'éclairait de ses conseils, parfois même de ses mises en garde. Il savait délicatement modérer les élans d'enthousiasme un peu excessifs comme les accès de découragement auxquels pouvait l'entraîner son caractère. À partir de 1897, il le fit accéder à des responsabilités supérieures jusqu'aux fonctions de vicaire général et il l'associa étroitement à ses décisions. En agissant ainsi, Mgr Taurin avait soigneusement dessiné les traits de son successeur !

C'est à un autre évêque que nous emprunterons le portrait du capucin qui allait prochainement accéder à l'épiscopat[7]. « Au spirituel, il était un religieux d'une humilité totale, un franciscain pour qui la pauvreté confinant au dénuement absolu constituait une compagne de choix, un prêtre qui fuyait d'instinct tout privilège et tout honneur... Le climat de son âme était celui d'une prière ardente et continue et lui qui fut si fréquemment contraint de se mêler de politique humaine ne se plaisait qu'aux affaires de Dieu. La célébration de sa messe quotidienne était, parait-il, un spectacle du Ciel. Homme, il était d'une nature énergique et forte. La trempe de son caractère valait sa santé physique qui devait triompher victorieusement jusque dans son plus grand âge de la chaleur tropicale, de la privation de nourriture et des voyages accablants... Intelligence lucide et imagination puissante, fait pour le gouvernement, il jaugeait et jugeait rapidement les situations et les hommes ».

4 Nous continuerons d'appeler le deuxième vicaire apostolique des Gallas Mgr Taurin parce que c'est par ce nom qu'il est communément désigné. En réalité, Taurin était son prénom, son patronyme était Cahagne. Né à Vernon (Eure) le 26 mai 1826, il est décédé à Carcassonne le 8 septembre 1899.

5 « À l'ami de Rimbaud ». François Mauriac, *Le Figaro*, lundi 4 octobre 1937.

6 Gaëtan Bernoville, op.cit. p.100.

7 Mgr Chappoulie,op.cit.



*Un prêtre schismatique abyssin vers 1900*

Vendéen de pure souche, éthiopien d'adoption, le père André de Saint-Mars était aussi un ardent patriote français. « Chez ce capucin il y avait du Déroulède »[8] ne craint pas d'affirmer Mgr Chappoulie[9]. Sans doute n'entretenait-il aucune illusion sur la France officielle et ses gouvernants. Il avait été personnellement victime de leur politique antireligieuse qui allait d'ailleurs redoubler de violence au début du 20ème siècle. Mais il aimait profondément la France authentique, la Fille aînée de l'Église. Il ne désespérait pas de la voir revenir à sa vocation et il était heureux de pouvoir contribuer à son rayonnement. Pour lui, comme d'ailleurs pour beaucoup de ses confrères français, partir en mission c'était aller servir Dieu et la France. Son amour de la patrie était sensible et enthousiaste. On en trouve une illustration dans l'accueil chaleureux qu'il tint absolument à réserver en 1899 au commandant Marchand de passage à Harar après avoir évacué Fachoda[10] et dans la relation qu'il en fit dans son journal. « Prévenus dès la veille, nous nous transportons, le P. Césaire et moi,... au-devant de l'héroïque Français dont le nom fait depuis si longtemps vibrer nos cœurs... après trois-quarts d'heure de marche, nous abordons le commandant... l'accueil que nous sommes heureux de lui faire [dans l'enceinte de la mission] à lui et à tous ses héroïques compagnons le trouvent fort sensible. Alors dans un colloque à part... [il] ne craint pas de me dévoiler les sentiments très chrétiens qui sont dans son cœur et combien il a en grande estime l'œuvre des missionnaires... [lors de son départ et après avoir reçu de lui une généreuse aumône] en compagnie de la colonie française, nous tînmes à lui faire la conduite une heure en dehors de la ville. Aux adieux nous crions « vive le commandant Marchand, vive la mission Marchand ». Quelques jours plus tard le lieutenant [futur général] Mangin vint m'apporter de la part du commandant tout un chargement d'étoffes, d'habits et de manteaux qui restaient des fournitures de la campagne, avec un petit drapeau français qui avait flotté sur les tentes de Fachoda ».[11] Lui qui ne voulait rien posséder en propre tenait visiblement beaucoup à cet objet pour ce qu'il représentait !

Le 8 septembre 1899 arrivait au Père André un télégramme qui lui annonçait le décès de Mgr Taurin survenu à Carcassonne où il était de passage. Il en conçut un très grand chagrin. « Nous voilà orphelins » confia-t-il dans son journal. Il fit alors fonction d'administrateur apostolique intérimaire en attendant que le successeur de Mgr Taurin fût nommé. Connaissant ou devinant les intentions romaines à son sujet, il multiplia les démarches pour que le choix du pape ne se portât pas sur lui. Ce fut en vain. Le 19 avril 1900, un décret de la congrégation de la Propagande annonçait la préconisation comme évêque de Soatra et vicaire apostolique des Gallas du Père André de Saint-Mars. Il tenta encore avec des accents pathétiques d'éloigner de lui une charge qu'il estimait très excessive pour ses capacités. En réponse, il reçut du Père général de son Ordre l'injonction de se rendre à Rome sans délai.

Le 16 septembre 1900, il recevait la consécration épiscopale des mains du cardinal Gotti, alors préfet de la Congrégation des Évêques et des Réguliers, futur préfet de la Congrégation de la Propagande de la Foi, en présence de nombreux prélats et supérieurs d'ordres et sous le regard attentif de deux jeunes Gallas qu'il avait amenés avec lui. Plusieurs capucins présents avaient remarqué qu'une colombe venue on ne sait d'où avait voleté au-dessus du nouvel évêque puis s'était posée sur une corniche qu'elle n'avait plus quittée jusqu'à la fin de la cérémonie. Sans donner à ce fait une dimension excessive, les fils de saint François avaient tout de même discerné là un symbole de l'intervention du Saint-Esprit.

Lors de ce séjour à Rome, Mgr Jarosseau fut reçu en audience par Léon XIII qui lui avait offert une croix pectorale de grande valeur. Au cours de ses visites aux grandes basiliques, il rencontra un pieux et austère pèlerin : Charles de Foucauld qui manifesta le désir de le rejoindre en Abyssinie. Ce projet resta sans suite. Après deux jours passés à Assise, il se rendit à Turin où, muni de l'accord de la Congrégation de la Propagande ainsi que de celui du Père général de son Ordre, il négocia avec les capucins italiens les limites de la mission qu'ils détenaient en Abyssinie et celles de son propre vicariat alors définitivement confié à la Province de Toulouse.

Le 13 octobre, après avoir salué à Luçon Mgr Catteau, il retrouvait Saint-Mars des Prés. Mlle Cécile Reverseau, petite fille de l'instituteur du jeune Élie Jarosseau, puisant dans les archives paroissiales et familiales fait revivre ce jour mémorable. « Saint-Mars, avec des arcs de triomphe accueille « son » évêque, l'ancien petit gars de la Roche. Celui qui orienta sa vocation [l'abbé Onésime Cailleton] est là pleurant de joie.

Près de lui l'abbé Pacteau [prêtre natif de Saint-Mars] qui parle avec son cœur,

8 Paul Déroulède, poète, auteur dramatique, romancier et militant politique français (1846 – 1914).

9 Ibidem.

10 Fachoda est une ville du Soudan sur le Nil. Le 25 août 1898, elle fut le théâtre d'une bataille opposant une petite garnison française sous les ordres du capitaine Marchand et plusieurs milliers de guerriers du Soudan. Les Français furent victorieux. L'Angleterre, prête à tout pour conserver sa mainmise sur le Nil, envoya des troupes pour déloger les Français. Afin d'éviter le grave conflit qui s'annonçait, le gouvernement français donna l'ordre à Marchand de se retirer. Celui-ci, refusant d'embarquer au Caire, rejoignit Djibouti en traversant l'Abyssinie. Ce fait d'armes et l'humiliation qui suivit eurent un énorme retentissement dans l'opinion.

11 Extrait du Journal du Père André de Saint Mars, cité par Gaëtan Bernoville, op. cit. p.165 et 166.

ses amis et la foule paysanne et le maire M. Gilbert de Ponsay allumant un feu de joie après un discours où l'ont sentait frémir les mots. Puis on s'assoit à la table de l'évêque. En famille, au gré des sympathies... Après la douceur du revoir, la journée s'achève. Et au rayon du soleil déclinant, Monseigneur s'en va dans une poussière d'or »[12].

Le 17 octobre c'était au tour de Chavagnes de l'accueillir. Il y retrouvait son ancien séminaire. L'heure n'était plus aux appréciations sévères formulées à son sujet[13] mais au toast porté en son honneur par le Supérieur au réfectoire... Mais, dans la joie de retrouver sa chère Vendée, il ne détournait pas sa pensée de la mission des Gallas. Et il se rendait bien vite à Saint-Laurent-sur-Sèvre pour demander au Supérieur Général des Frères de Saint-Gabriel l'envoi de quatre frères enseignants pour tenir des écoles à Djibouti et à Harar. Leurs tâches furent minutieusement définies. Il n'est pas sans intérêt de noter qu'ils devaient enseigner la langue française à l'exclusion de toute autre langue européenne et plus tard, conjointement au français la langue abyssine. Le programme prévu était celui de l'enseignement primaire élémentaire, y compris l'Histoire Sainte et les éléments de civilité ou politesse française, avec un début de formation professionnelle.

Après avoir rendu visite à plusieurs couvents capucins, dont celui de Fontenay-le-Comte, Mgr Jarosseau partit pour Lourdes puis pour Paris où il rencontra le ministre des Affaires Étrangères de l'époque, avant d'aller implorer Notre Dame des Victoires.

Début décembre, il était à Marseille où, entouré de quatre missionnaires capucins et de quatre frères de Saint-Gabriel, il se disposait à embarquer pour l'Abyssinie.

*(à suivre)*

Thierry Léger

12 Cécile Reverseau, *Histoire religieuse de Saint-Mars-des-Prés*, imprimerie Cadix, Luçon 1969, p.122 et 123.
13 cf. *Spes Unica*, n°42, p.13.

## S.O.S. Calvaire et la France prie

En publiant quelques extraits des propos d'Éloi Verly recueillis par le journal breton indépendant *Breizh Info*, nous voulons ici apporter notre soutien au combat de S.O.S. Calvaires, association qui sauvegarde, restaure et relève les calvaires à travers toute la France, et qui connaît un développement fulgurant suite au premier confinement.

« Nous menons toutes les actions qui permettent de mettre en valeur les croix de nos sentiers. Nous possédons pour le moment 25 antennes en France. Notre activité va du simple signalement d'un calvaire (grâce à notre appli web qui donne la géolocalisation, l'état de la croix, et une photo), au remplacement des croix en bois, en passant par les débroussaillages et les nettoyages de la pierre. Mais nous allons plus loin. Notre volonté est de redonner aux français la fierté de leurs racines chrétienne. Aussi, nous œuvrons beaucoup sur les réseaux sociaux pour nous faire connaître et donner à chacun l'envie de redresser sa croix.

L'association possède trois antennes en Bretagne : à Rennes, à Nantes et à Vannes. Celle de Nantes a dernièrement eu la grâce de planter une croix en bois au lieu-dit La Boulaye-en-Port Saint-Père. Cette pose s'est révélée particulièrement solennelle du fait de la présence d'une troupe de béhourd et d'un Bagad. Ces trois équipes tiennent un rythme d'un débroussaillage/nettoyage par mois.

Le coût de restauration d'un calvaire est assez élevé. Il faut compter environ 800 euros pour les croix classiques, et le prix peut vite doubler si l'on doit mettre un Christ neuf (nous les fabriquons en résine époxy grâce à un moule), ou si des travaux de maçonnerie sont à prévoir. D'autre part, l'association emploie désormais un salarié à plein temps, et possède un local. Elle fait donc face à de grosses dépenses chaque mois. Pour disposer d'une telle somme, l'association s'appuie principalement sur les dons. Elle en a besoin pour pouvoir continuer son œuvre.

Les calvaires sont pour nous des points de repère : Des points de repère spirituels : ils nous rappellent la mort du Christ sur la croix, preuve infinie de son amour pour nous. Ces calvaires nous regardent, à chaque coin de campagne, et semblent nous dire "Et toi, que fais-tu pour ton Dieu ?". Des points de repère historique : Ils nous indiquent d'où nous venons. Notre passé est un passé catholique. Nos anciens étaient profondément croyants et leur Foi était visible, ancrée dans leur terre natale. Ces croix sont pour nous un témoignage laissé par eux. Elles sont notre héritage. Nous serons jugés sur la manière dont nous les transmettrons à nos enfants ».

***Nous vous informons que S.O.S. Calvaire a son correspondant en Vendée : Pacôme Lavaud, que vous pouvez joindre au 07 67 40 24 45***

Une nouvelle initiative est aussi venue compléter ce premier combat : La France prie. « Une initiative de laïcs catholiques pour promouvoir et multiplier la récitation du chapelet pour la France dans l'espace public… » Une belle manière de redonner vie à nos calvaires, en plus de les restaurer !

# Agenda

**Dimanche 27 février**
Récollection de Carême.

**Vendredi 25 mars**
Pèlerinage à Notre-Dame de Lorette (La Flocellière) pour les vocations.

**Dimanche 1er mai**
Grand loto.

**Dimanche 22 mai**
Confirmations à Thouars.

**Dimanche 29 mai**
Communions solennelles (récollection le 26, 27 et 28 mai).

**Dimanche 12 juin**
Premières communions (récollection la veille).

# Catéchismes – Croisade – Conférences

Aux Fournils

**Catéchisme pour enfants et adolescents** (Inscription auprès des prêtres)
Premières communions, confirmations, communions solennelles :
Une fois tous les quinze jours en période scolaire aux Fournils, le mercredi de 15h00 à 16h00.
Persévérance groupe 1 (collégiens et lycéens) :
Tous les jeudis à 18h30 à l'École de l'Épiphanie.
Persévérance groupe 2 (étudiants, apprentis et jeunes professionnels) :
Un lundi sur deux à 19h30 à l'école de l'Épiphanie.

**Formation chrétienne pour les adultes** (sans inscription)
Exposé de la doctrine chrétienne à 20h30 à l'école de l'Épiphanie.
Calendrier : lundi 14 et mardi 15 mars ; lundi 4 et mardi 5 avril ; lundi 9 et mardi 10 mai 2022.

**Tiers Ordre de la FSSP X** (aumônier : abbé Charles Moulin)
Récollection trimestrielle : dimanche 15 mai.

**Croisade Eucharistique**
Réunions au prieuré (Abbé Laurent Ramé et une sœur du prieuré)
Les dimanches 13 mars, 3 avril, 8 mai (9h45-10h20).

**Militia Mariæ** (réunion des membres actifs du *Præsidium* N.-D. de l'Assomption)
Tous les quinze jours à l'École de l'Épiphanie, le mardi à 20h15.
Renseignements auprès de la présidente, Mme Christophe Dumas au 06 21 99 50 16.

**Atelier Sainte-Marthe** (Réfection et confection d'ornements liturgiques)
Les mardis 8 mars, 5 avril, 10 mai à partir de 9h30.
Contacter : Mme Vincent Ameteau au 02 28 97 59 27.

**Cercle Louis Martin** (pour les papas – une fois tous les deux mois)
Calendrier : 10 mars et 19 mai à 20h30 à l'École de l'Épiphanie.

**Cercle Zélie Martin (**pour les mamans – une fois tous les deux mois)
Calendrier : 1er avril à 9h30 au prieuré

**Répétitions de chorales**
Grégorienne aux Fournils tous les quinze jours (Samuel Grellier : 06 22 08 11 20)
Polyphonique aux Fournils (Christine Riboulet : 06 73 21 06 31)

Chapelle Saint-Michel à La Roche-sur-Yon

**Catéchisme pour enfants et adolescents**
Enfants : chaque mercredi de 16h00 à 17h00 en période scolaire.

**Cercle Saint-Hilaire : (**formation chrétienne pour étudiants et jeunes professionnels)
Calendrier : tous les quinze jours, le mercredi soir à 19h30. Renseignements : contacter Louis Fontaine au 07 86 40 04 09.

**Formation chrétienne pour adultes** (sans inscription)
Exposé de la doctrine chrétienne un mercredi par mois à 19h30.

# Renseignements

**Répétitions de chorale**
Grégorienne aux Fournils tous les quinze jours (Samuel Grellier : 06 22 08 11 20)
Polyphonique aux Fournils (Christine Riboulet : 06 73 21 06 31)

**Aumônerie de l'école de l'Épiphanie**
(15 rue des Dames – Puybelliard – tel : 02 51 07 99 90)
Tous les vendredis en période scolaire : messe à 8h30 au prieuré Notre-Dame du Rosaire.

**Religieuses du prieuré Notre-Dame du Rosaire**
Sœur Marie-Olivia, supérieure de la communauté des religieuses du prieuré.
Sœur Marie-Olivia, directrice de l'école de l'Épiphanie.
Pour les joindre en leur maison Notre-Dame de la Sagesse :
02 51 94 86 57 (de 9h00 à 11h30 et de 14h30 à 17h00).

**Offrandes de messes**
Une messe : 18 € / Une neuvaine : 180 € / Un trentain : 720 €

Pour les règlement des honoraires par chèque, merci de le libeller au nom du prêtre.

## Pour joindre les prêtres

**Prieuré Notre-Dame du Rosaire :** 2 les Fournils - 85110 Saint-Germain-de-Prinçay - 02 51 42 95 88 ou 09 75 77 86 57 - courriel : prieure85@gmail.com

**Abbé Laurent Ramé :** 06 28 03 23 21 - courriel : laurentrame@orange.fr
**Abbé Charles Moulin :** 06 08 65 37 41 - courriel : charles.moulin2@wanadoo.fr
**Abbé Benoît Storez :** 06 48 19 75 45 - courriel : b.storez@fsspx.email

**Chapelle Saint-Michel**
40 impasse Ampère - 85000 La Roche-sur-Yon

**Chapelle Notre-Dame de l'Espérance**
12 rue des Augustins - 17000 La Rochelle